

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 25 (1917)

Heft: 12

Artikel: Ce que coûte la tuberculose au peuple suisse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549108>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce que coûte la tuberculose au peuple suisse

Le Dr Ganguillet, secrétaire à la Commission centrale suisse pour la lutte contre la tuberculose, termine son rapport très intéressant et très documenté sur l'état de la lutte contre cette maladie par les pages suivantes que nous empruntons au Bulletin du service suisse de l'hygiène publique. Elles donnent un coup d'œil d'ensemble sur les dépenses énormes que doit supporter la population de notre pays du fait de la tuberculose.

Admettant qu'il y a en Suisse, bon an, mal an, 64,000 tuberculeux avérés (c'est-à-dire 8 fois plus que de décès par tuberculose) et pour le moins un nombre double d'infectés et de prédisposés, nous estimons que les dépenses incombant au pays par leur présence se montent à 19 ou 20 millions par an! Voici comment nous établissons ce chiffre:

Entretien de 4000 tuberculeux dans les sanatoria, en moyenne 150 jours à 4 fr., 2,400,000 fr.

Entretien de 8000 tuberculeux dans les hôpitaux, en moyenne 100 jours à 3 fr., 2,400,000 fr.

Entretien à domicile de 12,000 tuberculeux absolument incapables de tout travail, en moyenne 150 jours à 2 fr. 50, 4,500,000 fr.

Entretien à domicile de 40,000 tuberculeux partiellement capables de travail, en moyenne 150 jours à 1 fr., 6,000,000 fr.

Entretien de 120,000 infectés et prédisposés, en moyenne 20 jours à 1 fr. 50, 3,600,000 fr.

Frais d'analyses bactériologiques de désinfection, etc., 500,000 fr.

Dépenses immédiates totales pour soins aux tuberculeux et pour lutte contre la tuberculose, 19,400,000 fr.

Soit en moyenne 250 fr. par tuberculeux avéré et 30 fr. par prédisposé ou infecté.

La population suisse se montant à 3 millions 900,000 habitants, cela représente une somme de 5 francs par tête.

Dans ces chiffres ne sont pas comptées les *diminutions de gain* que subissent les adultes se trouvant parmi ces 64,000 tuberculeux, diminutions qui doivent être aussi envisagées au point de vue social. En estimant le nombre de ces adultes à 40,000, le nombre des jours de travail perdu à 80 par malade et le gain moyen journalier à 3 fr., nous arrivons pour la perte de gain à 9,6 millions de francs.

Il faut enfin faire entrer en ligne de compte les frais de construction et d'aménagement des nouveaux sanatoria, des nouvelles divisions hospitalières pour tuberculeux, des homes, des dispensaires anti-tuberculeux. On compte que les frais d'établissement de sanatoria pour tuberculeux adultes se montent à 10,000 fr. en moyenne par lit, ceux des hôpitaux pour adultes à 7000 fr. par lit, ceux des cliniques pour enfants à une somme légèrement inférieure.

Nous estimons donc que la charge totale incombant au peuple suisse du fait de la tuberculose ascende à environ 30 millions par an, soit à 8 fr. par tête de population!

Des 20 millions directement nécessaires pour l'entretien des tuberculeux et les soins qui leur sont donnés, la moitié à peine incombe aux malades eux-mêmes ou à leurs familles. Le reste tombe à la charge des autorités, des caisses-maladies et des institutions philanthropiques privées. Les tuberculeux appartiennent en effet pour la majeure partie aux classes pauvres ou modestes. Sont-ils aisés, ils rentrent en plus grand nombre dans ces classes à mesure que se prolonge leur maladie.

